accordages

Perte d'autonomie d'une personne âgée.

Obligation alimentaire envers un ascendant.

Situation bloquée du fait d'un conflit dans la fratrie.

Maladie d'Alzheimer.

Maintien à domicile ou EHPAD ?

Epuisement des aidants familiaux.

Incompréhension entre la famille et les aidants professionnels.

Dépasser une situation de blocage

Lorsqu'un parent âgé devient vulnérable, l'équilibre familial s'en trouve fragilisé. Le cheminement vers une nouvelle organisation peut engendrer des tensions, raviver des rivalités et figer des oppositions parfois anciennes. Il devient alors difficile de prendre la moindre décision, quand bien même la situation exige souvent d'agir rapidement.

La médiation familiale pourrait être une solution. Malheureusement, les services de médiation familiale qui se saisissent de cette problématique sont encore peu nombreux.

Intervenir au plus près des personnes âgées

Depuis 2015, l'association accordages cherche à adapter la médiation familiale aux situations de conflit impliquant une personne âgée, par exemple :

- en se rendant au domicile de personnes à la mobilité réduite ;
- en menant des entretiens préalables avec tous les membres de la famille concernée, si nécessaire en visio-conférence ;
- en organisant des séances de médiation en l'absence de la personne âgée lorsque son état ne lui permet pas d'y participer, tout en veillant à ce que ses besoins et ses aspirations soient pris en compte ;
- en respectant les principes déontologiques de la médiation familiale : libre adhésion, non-jugement, confidentialité, indépendance & impartialité.

Contribuer à la qualité de vie des personnes âgées

Bien des personnes âgées souffrent d'un isolement qui, dans les cas les plus graves, s'apparente à une mort sociale. En restaurant les liens familiaux, en renouant un dialogue constructif entre aidants familiaux et professionnels, la médiation familiale améliore la qualité de vie des personnes âgées.

L'association
accordages

Informe les familles, les intervenants sociaux et les médiateurs familiaux sur la spécificité des conflits liés au grand âge.

Développe une pratique adaptée aux contraintes du grand âge dans le respect de la déontologie de la médiation familiale.

Accompagne les services de médiation familiale et **forme** les professionnels qui souhaitent investir ce champ d'activité.

L'association
accordages
agit en faveur
de l'autonomie
des personnes,
quels que soient leur âge,
leur condition sociale,
physique ou mentale.
Elle œuvre en faveur
de la bientraitance
et de la solidarité
intergénérationnelle.

accordages
8, rue du professeur Tédenat
34070 Montpellier
07 83 81 66 38
accordages34@gmail.com

Association Loi 1901 n°W343018583

Association pour
le développement
de la médiation
dans les conflits
liés au grand âge

S'écouter

Se parler
autrement

Dénouer
le conflit

Préserver
les liens
familiaux

accordages